SES · PREMIÈRE GÉNÉRALE

Assurance et protection sociale face aux risques

8 notions, l'essentiel à retenir et les pièges à éviter.



1 Exposés aux risques

- Risque : événement incertain qui cause un dommage.
- Risques sociaux (santé, accident, chômage, vieillesse) et dommages aux biens.
- Exposition inégale selon l'âge, le métier, le diplôme.

2 Faire face seul

- Prévention : rendre le dommage moins probable ou moins grave.
- Autoassurance : garder le risque pour soi, grâce à l'épargne de précaution.
- Limite : insuffisante pour les gros dommages et les ménages modestes.

3 Le principe de l'assurance

- Mutualisation : les primes de tous paient les sinistres de quelques-uns.
- Loi des grands nombres : avec beaucoup d'assurés, le coût total devient prévisible.

4 Ce qui est assurable

prime pure = probabilité × coût moyen du sinistre

- Risque aléatoire, mesurable, sinistres dispersés et non simultanés.
- Prime payée = prime pure + chargements.

5 Les asymétries d'information

- Aléa moral : action cachée après le contrat, l'assuré devient moins prudent.
- Sélection adverse : risque caché avant le contrat, les bons risques partent (Akerlof, 1970).

6 Les réponses des assureurs

- Franchise : une part du dommage reste à l'assuré.
- Bonus-malus : –5 % par an sans accident, +25 % par accident responsable.
- Obligation de s'assurer : les bons risques ne peuvent pas partir.

7 Deux logiques de protection sociale

- Assurance : cotisations sur les revenus d'activité, droits ouverts (Bismarck).
- Assistance : solidarité, prestations sous conditions de ressources, financées par l'impôt (Beveridge).

8 L'organisation

- Sécurité sociale (1945) : maladie, famille, vieillesse, AT-MP, autonomie (2020).
- Complémentaires santé : mutuelles, institutions de prévoyance, assureurs.
- État : affiliation obligatoire, CSG, loi de financement votée chaque année.

Pièges à éviter

- Confondre aléa moral (après le contrat, comportement) et sélection adverse (avant, niveau de risque).
- Croire que la loi des grands nombres supprime les sinistres : elle rend seulement leur coût prévisible.
- Dire que la cotisation sociale dépend du risque : elle dépend du revenu.
- Classer le RSA dans la logique d'assurance : il relève de l'assistance.
- Faire de l'assurance chômage une branche de la Sécurité sociale.